

DESCRIPTION DU PROJET

3. Fournissez une description détaillée du projet. (Maximum 1000 caractères)

Détails du projet, y compris la mission, les activités et les résultats :

Plans et échéanciers du projet :

Joignez une page supplémentaire au besoin, en incluant des renseignements détaillés (volets de programme nouveaux ou améliorés, notes budgétaires, etc.)

4. Pour **le volet des espaces communautaires (immobilisations)**, indiquez ce qui convient :

- A) Améliorations d'installations appartenant au demandeur
 Améliorations autorisées par une municipalité pour des installations appartenant à la municipalité (inclure la lettre d'autorisation)
 Améliorations d'installations privées
- | | | | |
|--|-----|-----|--|
| i) Dans le cas d'installations privées, avez-vous un bail? | Oui | Non | |
| ii) À quel moment le bail prend-il fin? | | | |
| iii) Avez-vous obtenu une autorisation du propriétaire pour ce projet? | Oui | Non | |
- B) Des plans ou des dessins professionnels ont-ils été réalisés pour votre projet? Oui Non S.O.
- C) Parmi les options ci-dessous, sélectionnez la situation qui correspond à l'état des permis requis ou applicables pour votre projet :

POUR LES PROJETS D'IMMOBILISATIONS DONT LES COÛTS SONT SUPÉRIEURS À 100 000 \$ – Veuillez joindre une description détaillée du projet qui comprend les échéanciers, l'état d'avancement du processus d'appel d'offres, et les plans et les dessins. (REMARQUE : il faut fournir un minimum de deux [2] devis ou soumissions d'entrepreneurs.)

BESOINS ET AVANTAGES COMMUNAUTAIRES

5. Décrivez les raisons pour lesquelles votre projet est important dans votre collectivité/quartier, et la façon dont il aide à bâtir des collectivités saines et sécuritaires dans lesquelles les personnes, les enfants, les jeunes et les familles peuvent s'épanouir. (Maximum de 300 caractères)
6. À qui profitera le projet? Indiquez les quartiers, les collectivités, les municipalités ou les régions qui y auront accès, qui en profiteront ou qui seront touchés.

Énumérez tous les groupes à qui le projet profitera

(p. ex., les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les groupes ethnoculturels, les Autochtones, les personnes en situation d'itinérance)

Énumérez toutes les collectivités ou les régions géographiques à qui le projet profitera

7. Indiquez de quelle façon le projet profitera au quartier, à la collectivité ou à la région. Choisissez jusqu'à trois domaines prioritaires du programme pour votre projet :

Hausse de la participation communautaire (p. ex., accroissement de la portée, accessibilité, diversité, initiatives contre le racisme)

Prolongation, amélioration ou accroissement de la durée de vie d'installations ou d'espaces communautaires publics (p. ex., rénovation de cuisines communautaires, de terrains de jeux)

Création ou amélioration de ressources ou de programmes communautaires (p. ex., activités sociales/récréatives, groupes de soutien)

Amélioration de la capacité des collectivités et des organismes de répondre aux besoins ou de saisir les possibilités communautaires (p. ex., activités de sensibilisation comme les consultations, la formation et la mise sur pied de conseils)

Amélioration de la santé, du bien-être et de la stabilité des collectivités (p. ex., activités de revitalisation et d'embellissement, comme des jardins communautaires, des peintures murales, des corvées de nettoyage)

Amélioration de la coordination en matière de logement et de sécurité (p. ex., coordination du logement, programme de soutien des locataires)

Amélioration des activités de développement économique local (p. ex., activités de renforcement des compétences, ateliers)

Veillez décrire toutes les activités du projet qui cadrent avec les priorités gouvernementales telles que la diversité, l'équité et l'inclusion, l'accessibilité, l'antiracisme ou la réconciliation avec les Autochtones (maximum de 200 caractères).

8. Votre projet appuie-t-il un plan ou des priorités à l'échelle locale, municipale ou régionale? Oui Non
Si oui, veuillez indiquer de quel plan il s'agit (p. ex., des plans comme un plan directeur d'aménagement communautaire ou de loisirs, des stratégies ou des plans municipaux ou régionaux en matière de renouveau des quartiers). (Maximum de 300 caractères)

PARTENAIRES DE PROJET ET COLLABORATION

9. Comment collaborerez-vous avec d'autres intervenants de votre collectivité ou quartier qui appuient ce projet afin d'en maximiser les retombées? (Maximum 300 caractères)

Énumérez vos partenaires et leur contribution particulière à ce projet (p. ex., contribution financière, dons ou services en nature, soutien technique ou administratif).

Nom de l'organisme partenaire

Contribution de l'organisme partenaire

10. Décrivez la participation des bénévoles et des membres de la collectivité à ce projet. (Maximum 300 caractères)

UNE FOIS LE PROJET TERMINÉ

11. Répondez brièvement à une ou à plusieurs des questions suivantes selon leur pertinence à l'égard de votre projet :
Création ou amélioration de programmes et d'initiatives : Comment l'activité pourra-t-elle se poursuivre?
Projets d'immobilisations et d'équipement : Comment les installations et l'équipement seront-ils maintenus?
Projets de planification : Comment le plan sera-t-il utilisé et mis en œuvre? (Maximum 300 caractères)

LES DEMANDES DE SUBVENTION ne peuvent dépasser :

Volet des initiatives de renouveau communautaire et volet des espaces communautaires (immobilisations)

- 80 % des coûts admissibles du projet, jusqu'à concurrence de 100 000 \$, pour les organismes sans but lucratif et les conseils des collectivités relevant des Affaires du Nord.
- 50 % des coûts admissibles du projet, jusqu'à concurrence de 100 000 \$, pour les administrations municipales.

Volet pour la santé, la sécurité et les liens sociaux des enfants et des jeunes

- 80 % des coûts admissibles du projet, jusqu'à concurrence de 50 000 \$, pour les organismes sans but lucratif et les conseils des collectivités relevant des Affaires du Nord.
- 50 % des coûts admissibles du projet, jusqu'à concurrence de 50 000 \$, pour les administrations municipales.

COÛTS DU PROJET
MAIN-D'ŒUVRE
Salaires particuliers au projet
Honoraires de consultants
Devis d'entrepreneurs
Sous-total : MAIN-D'ŒUVRE
ÉQUIPEMENT (p. ex., location ou achat d'équipement)
Sous-total : ÉQUIPEMENT
MATÉRIEL ET FOURNITURES (p. ex., matériaux de construction, fournitures du programme)
Sous-total : MATÉRIEL ET FOURNITURES
AUTRES COÛTS (p. ex., location des installations, *honoraires, permis)
Sous-total : AUTRES COÛTS
CONTRIBUTIONS EN NATURE - La présente section se remplira automatiquement lorsque vous entrerez les détails dans le tableau ci-après.
Travail bénévole
Dons de matériel, de biens et de services
Sous-total : CONTRIBUTIONS EN NATURE
Sous-total : COÛTS DU PROJET
**Coûts administratifs
COÛT TOTAL DU PROJET (y compris les coûts administratifs)

REVENUS DU PROJET
DEMANDE DE SUBVENTIONS AU PROGRAMME DES FONDATIONS SOLIDES POUR DES COLLECTIVITÉS SAINES ET SÉCURITAIRES POUR TOUS
FONDS PROPRES DU DEMANDEUR (dont l'utilisation pour le projet est confirmée)
AUTRES SOURCES DE REVENUS (autres que les fonds propres confirmés du demandeur) Choisissez une option dans la liste déroulante :
Sous-total : AUTRES SOURCES DE REVENUS
Existe-t-il un autre plan pour assurer la continuité du projet si les sources de revenus prévues ne sont pas obtenues? Veuillez préciser (p. ex., marge de crédit, fonds propres, prêt).
CONTRIBUTIONS EN NATURE - La présente section se remplira automatiquement lorsque vous entrerez les détails dans le tableau ci-après.
Travail bénévole
Dons de matériel, de biens ou de services
Sous-total : CONTRIBUTIONS EN NATURE
TOTAL DES REVENUS DU PROJET

* Les honoraires ne doivent pas excéder 350 \$ par jour ou 2 000 \$ par année civile pour le même organisme ou projet, conformément aux lignes directrices du gouvernement du Manitoba.

** Coûts administratifs (pour les demandeurs qui sont des organismes sans but lucratif ou des conseils de collectivités relevant des Affaires du Nord seulement)

- Volets des initiatives de renouveau communautaire et des espaces communautaires : 10 % des coûts du projet jusqu'à concurrence de 12 500 \$, selon le chiffre le moins élevé.
- Volet pour la santé, la sécurité et les liens sociaux des enfants et des jeunes : 10 % des coûts du projet jusqu'à concurrence de 6 250 \$, selon le chiffre le moins élevé.

CONTRIBUTIONS EN NATURE			
Entrez les détails du travail bénévole ou des dons de matériel, de biens ou de services qui sont propres au projet. La valeur de marché est le prix auquel le matériel, le bien ou le service pourrait être vendu ou acheté, en fonction de l'offre et de la demande.			
Travail bénévole – entrez la tâche ou l'activité réalisée par les bénévoles.	Nombre d'heures	Dons de matériel, de biens ou de services que vous recevrez et nom du donateur.	Valeur de marché
Nombre total d'heures			
(Salaire minimum actuel du Manitoba) X			
TOTAL : Valeur du travail bénévole (Le total se calculera automatiquement dans la section Budget du projet ci-dessus.)		TOTAL : Dons de matériel, de biens ou de services (Le total se calculera automatiquement dans la section Budget du projet ci-dessus.)	

SECTION D – DÉCLARATION DU DEMANDEUR

J’atteste que j’ai lu, que j’ai compris et que je continue de respecter les lignes directrices du programme Des fondations solides pour des collectivités saines et sécuritaires pour tous (conditions) et que je respecterai également toutes les dispositions législatives et les normes applicables, qu’elles soient fédérales, provinciales ou municipales, notamment en matière de travail, d’environnement, de confidentialité et de droits de la personne, ainsi que tout ordre de santé publique.

Je comprends que **la signature ou la saisie de mon nom ci-dessous constitue une signature légale**. J’atteste que je suis un signataire autorisé de l’organisme, que la présente demande est exacte à ma connaissance et que les renseignements qu’elle contient sont approuvés par l’organisme que je représente. Je conviens également de fournir les renseignements complémentaires que demande le Manitoba dans le cadre du programme Des fondations solides pour des collectivités saines et sécuritaires pour tous.

Je consens à ce que ces renseignements soient communiqués aux évaluateurs du programme, aux conseillers techniques et aux autres organismes gouvernementaux ayant des intérêts dans mon projet.

Signature du personne-ressource principale :

Signature du signataire autorisé de l’organisme :

La saisie de mon nom constitue une signature légale:

La saisie de mon nom constitue une signature légale:

Nom

Nom

Poste

Poste

Courriel

Courriel

Téléphone

Téléphone

Date

Date

Vos renseignements personnels sont protégés en vertu des dispositions sur la protection de la vie privée de la Loi sur l’accès à l’information et la protection de la vie privée et de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques. Les renseignements personnels sont recueillis aux fins de l’administration du programme Des fondations solides pour des collectivités saines et sécuritaires pour tous offert par le ministère des Relations avec les municipalités et le Nord. La collecte de renseignements est autorisée en vertu de l’alinéa 36(1)b) de la Loi sur l’accès à l’information et la protection de la vie privée, ces renseignements ayant directement trait et étant nécessaires à votre participation au programme. Vos renseignements personnels ne peuvent être divulgués qu’en vertu d’une autorisation légale, ou si vous y consentez. Si vous avez des questions au sujet de la collecte et de la communication de ces renseignements personnels, veuillez joindre le personnel du Programme en composant le 204 945-3379 ou en envoyant un courriel à l’adresse FGP@gov.mb.ca.

Après avoir rempli et signé la demande :

- 1. ENREGISTREZ** une copie de la demande sur votre ordinateur avant de l’envoyer.
- 2. ENVOYEZ** la demande et la documentation connexe à FGP@gov.mb.ca.
- 3. ENREGISTREZ** une copie du courriel envoyé comme preuve de l’envoi de votre demande avant la date limite.
- 4.** Vous recevrez une réponse automatique par courriel.
- 5.** Si vous ne recevez pas de réponse automatique, veuillez composer le 204 945-3379 ou envoyer un courriel à FGP@gov.mb.ca.

Si votre ordinateur ne vous permet pas de remplir le formulaire de demande PDF il est possible qu’Adobe Acrobat Reader ne soit pas installé sur votre ordinateur. Comme tous les formulaires de notre site Web sont en format PDF, vous devez installer Adobe Acrobat Reader pour pouvoir consulter et imprimer les formulaires. Vous pouvez télécharger le logiciel Reader gratuitement à partir du site d’Adobe. [Téléchargez la dernière version d’Adobe Reader.](#)